

RÉGIME ENREGISTRÉ OU NON ENREGISTRÉ DEMANDE DE PLACEMENT

Fonds *Dynamique*[®]
Investissez dans les bons conseils.

PORTEFEUILLES DYNAMIQUEULTRA



- COMPTE NON ENREGISTRÉ
- RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER)
- RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE DE CONJOINT (RER DE CONJOINT)
- COMPTE DE RETRAITE IMMOBILISÉ (CRI)
- FONDS DE REVENU DE RETRAITE (FRR)
- FONDS DE REVENU DE RETRAITE DE CONJOINT (FRR DE CONJOINT)
- FONDS DE REVENU VIAGER (FRV)
- FONDS DE REVENU DE RETRAITE PRESCRIT (FRRP)
- FONDS DE REVENU DE RETRAITE IMMOBILISÉ (FRR)
- RÉGIME D'ÉPARGNE IMMOBILISÉ RESTREINT (REIR)
- FONDS DE REVENU VIAGER RESTREINT (FRVR)

Siège social
40, rue Temperance, 16^e étage
Toronto (Ontario) M5H 0B4
Tél. : 416-363-5621 ou 1-866-977-0477
Télééc. : 416-363-4179 ou 1-800-361-4768

Centre des relations avec la clientèle
Sans frais : 1-800-268-8186
Tél. : 514-908-3217 (français)
Tél. : 514-908-3212 (anglais)
Courriel : service@dynamic.ca

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

TYPE DE COMPTE (prière de cocher une seule case) : REMPLIR UNE DEMANDE POUR CHAQUE TYPE DE COMPTE.

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> COMPTE NON ENREGISTRÉ** | <input type="checkbox"/> COMPTE DE RETRAITE IMMOBILISÉ (CRI)* | <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU VIAGER RESTREINT (FRVR)* |
| <input type="checkbox"/> RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER) | <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU VIAGER (FRV)* | * Joindre l'addenda pertinent ou le formulaire de consentement ou de renonciation du conjoint. |
| <input type="checkbox"/> RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE DE CONJOINT | <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU DE RETRAITE IMMOBILISÉ (FRRI)* | ** Joindre obligatoirement le formulaire d'autocertification en matière de résidence aux fins de l'impôt. Un formulaire incomplet entraînera un retard ou le rejet de la demande. |
| <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU DE RETRAITE (FRR) | <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU DE RETRAITE PRESCRIT (FRRP)* | |
| <input type="checkbox"/> FONDS DE REVENU DE RETRAITE DE CONJOINT | <input type="checkbox"/> RÉGIME D'ÉPARGNE IMMOBILISÉ RESTREINT (REIR)* | |

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DU COMPTE

- LANGUE : ANGLAIS FRANÇAIS
 M. M^{ME} D^R D^{RE} SOCIÉTÉ (joindre la résolution de l'entreprise) FIDUCIE (joindre la convention)

NOM DE FAMILLE PRÉNOM ET INITIALES

NOM DE LA SOCIÉTÉ OU DE LA FIDUCIE (s'il y a lieu)

ADRESSE

VILLE PROVINCE

CODE POSTAL COURRIEL

TÉLÉPHONE (DOMICILE) TÉLÉPHONE (BUREAU) POSTE

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (OBLIGATOIRE) DATE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE)
JOUR MOIS ANNÉE

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE CONJOINT DU COMPTE

- COPROPRIÉTAIRES AVEC GAIN DE SURVIE* (non valide dans la province de Québec)
 COPROPRIÉTAIRES INDIVIS* (à moins d'indication contraire, les comptes conjoints sont établis en copropriété avec gain de survie)
 Cocher si un des titulaires du compte peut signer; sinon, toutes les signatures sont requises
- M. M^{ME} D^R D^{RE} CONJOINT COTISANT (RER ou FRR de conjoint seulement)
 EN FIDUCIE AU BÉNÉFICE DE*
 * Sans objet dans le cas des régimes enregistrés

NOM DE FAMILLE PRÉNOM ET INITIALES

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (OBLIGATOIRE) DATE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE)
JOUR MOIS ANNÉE

4. RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER ET LE CONSEILLER

NUMÉRO DU COURTIER (OBLIGATOIRE) NUMÉRO DU CONSEILLER (OBLIGATOIRE) NUMÉRO DE COMPTE DU COURTIER

NOM DU COURTIER NOM DU CONSEILLER

TÉLÉPHONE (BUREAU) POSTE TÉLÉCOPIEUR

COURRIEL DU COURTIER COURRIEL DU CONSEILLER

5. DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE

RÉGIMES ENREGISTRÉS SEULEMENT

Dans certaines provinces, la désignation ou révocation de bénéficiaire doit être faite par testament. De plus, il se peut que les droits du conjoint du titulaire du compte aient priorité sur ceux du ou des bénéficiaires désignés. À noter aussi qu'une nouvelle désignation pourrait être nécessaire à la suite d'un mariage ou d'une rupture de mariage. Là où la loi le permet, je désigne la ou les personnes suivantes comme bénéficiaires aux termes du compte. Je me réserve le droit de révoquer la présente désignation et révoque par les présentes toute désignation de bénéficiaire antérieure. Si un bénéficiaire décède avant moi, je demande que sa partie soit divisée également entre les bénéficiaires survivants. Dans le cas où j'ai rempli la section 11 des présentes afin de désigner mon conjoint légal ou de fait (le « conjoint ») comme rentier successeur, la désignation de la ou des personnes suivantes comme bénéficiaires du compte entrera en vigueur uniquement si mon conjoint me précède ou si l'n'est plus mon conjoint le jour de mon décès. Je reconnais que la désignation de bénéficiaire me revient exclusivement et que j'ai l'entière responsabilité de la modifier au besoin.

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE	LIEN	RÉPARTITION
				%
				%
				%

6. CHOIX DE PLACEMENT

VEUILLEZ PROCÉDER À MA DEMANDE ET EFFECTUER LES PLACEMENTS OU LES TRANSFERTS DANS LES FONDS QUE J'AI SÉLECTIONNÉS.

FORMULAIRE T2033 OU AUTORISATION DE TRANSFERT CI-JOINT(E) FORMULAIRE T2151 CI-JOINT FORMULAIRE T2220 CI-JOINT

NOM DU FONDS	CODE DE FONDS FA	FA* %	CODE DE FONDS FRM	CODE DE FONDS FR	PLACEMENT INITIAL <input type="checkbox"/> \$ <input type="checkbox"/> %	PROGRAMME DE RETRAITS SYSTÉMATIQUES <input type="checkbox"/> \$ <input type="checkbox"/> %	PROGRAMME DE PLACEMENTS PRÉAUTORISÉS \$	SERVICE DE RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE OPTIONNEL
							\$	%
							\$	%
							\$	%
							\$	%
							\$	%
							\$	%

*Sauf avis contraire, les frais d'acquisition à l'achat sont nuls.

Les fonds en dollars américains ne sont pas admissibles aux régimes enregistrés.

Dans le cas des FRR, FRV, FRRP, FRRi et FRVR, des frais reportés pourraient s'appliquer aux titres utilisés pour effectuer vos paiements si nous ne recevons pas d'instructions visant un fonds en particulier.

TOTAL Remplir les sections 9 ou 11. TOTAL Remplir la section 10. TOTAL Remplir la section 12.

7. PROGRAMME SUPER

TRANSFERT DE TITRES ENTRE FONDS D'UN MÊME COMPTE

TRANSFERT DE TITRES AU COMPTE N°

DÉBUT : JOUR MOIS ANNÉE

FIN : JOUR MOIS ANNÉE

FRÉQUENCE :

TOUS LES MOIS TOUS LES TROIS MOIS TOUS LES SIX MOIS TOUS LES ANS

MONTANT <input type="checkbox"/> Titres <input type="checkbox"/> \$ <input type="checkbox"/> %	NOM DU FONDS (SORTIE)	CODE DE FONDS	NOM DU FONDS (ENTRÉE)	CODE DE FONDS

Je vous autorise à transférer le montant demandé du fonds indiqué ci-dessus au(x) fonds susmentionné(s). Aux termes du programme SUPER, il est possible de convertir ou d'échanger des parts pour un montant prédéterminé (minimum de 100 \$) sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

8. DISTRIBUTIONS

UN CHÈQUE ANNULÉ EST REQUIS.

TOUTES LES DISTRIBUTIONS SERONT RÉINVESTIES DANS DES TITRES DU MÊME FONDS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

VIREMENT ÉLECTRONIQUE DANS LE COMPTE BANCAIRE

ENVOI DU CHÈQUE PAR LA POSTE À L'ADRESSE RÉSIDENNELLE

RÉINVESTISSEMENT DANS LE OU LES FONDS SUIVANTS :

FONDS (SORTIE)	CODE DE FONDS	FONDS (ENTRÉE)	CODE DE FONDS	LE TOTAL DOIT ÉGALER 100 %	
				% À VERSER EN ESPÈCES (0 À 100 %)	% À RÉINVESTIR (0 À 100 %)

Les distributions sont réinvesties automatiquement, mais elles peuvent être versées en espèces sur demande, sauf dans le cas des régimes enregistrés, des fonds du marché monétaire et du Fonds d'achats périodiques Dynamique. Le titulaire du compte doit préciser le pourcentage qu'il souhaite toucher en espèces ou faire réinvestir dans des parts additionnelles d'un fonds.

9. PROGRAMME DE RETRAITS SYSTÉMATIQUES

RÉGIMES NON ENREGISTRÉS SEULEMENT

UN CHÈQUE ANNULÉ EST REQUIS.

DÉBUT : JOUR MOIS ANNÉE

FRÉQUENCE : TOUS LES MOIS TOUS LES TROIS MOIS TOUS LES SIX MOIS TOUS LES ANS

Je vous autorise à racheter suffisamment de titres pour me verser un montant de \$ AVANT ou APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS

À moins d'indication contraire, les retraits seront effectués sur une base brute. Voir la section 11 en ce qui concerne les régimes enregistrés.

LES DEMANDES ET MODIFICATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES 5 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE DU CRÉDIT.

10. PROGRAMME DE PLACEMENTS PRÉAUTORISÉS

NON APPLICABLE AUX CRI, FRR, FRV, FRRP, FRRi, REIR ET FRVR; NON OFFERT À L'ÉGARD DES FONDS EN DOLLARS AMÉRICAINS DANS LE CADRE DE RÉGIMES ENREGISTRÉS

UN CHÈQUE ANNULÉ EST REQUIS.

DÉBUT : JOUR MOIS ANNÉE

FRÉQUENCE : TOUTES LES SEMAINES TOUTES LES DEUX SEMAINES DEUX FOIS PAR MOIS* TOUS LES MOIS UNIQUE TOUS LES DEUX MOIS TOUS LES TROIS MOIS TOUS LES SIX MOIS TOUS LES ANS

*Les 15^e et dernier jours du mois

Les demandes initiales de transfert, incluant celles pour un DPA unique, seront traitées dans les meilleurs délais à compter de la date indiquée ci-dessus.

La signature du ou des déposants est requise si un de ceux-ci n'est pas le titulaire indiqué dans la section 2 des présentes. Dans le cas d'un compte bancaire conjoint, tous les cosignataires de chèques doivent signer. Je permets et demande (Nous permettons et demandons) à 1832 de faire des prélèvements sur mon (notre) compte bancaire (voir le chèque annulé ci-joint) afin de souscrire des titres ou des fonds communs indiqués à la section 6 des présentes. Si mon (notre) chèque est retourné pour provision insuffisante, je sais (nous savons) que des frais administratifs de 25 \$ seront portés au débit de mon (notre) compte établi auprès de 1832. J'ai (Nous avons) lu les modalités relatives au Programme de placements préautorisés figurant aux présentes et j'accepte (nous acceptons) d'être lié(s) par celles-ci.

SIGNATAIRE DES CHÈQUES

S'il s'agit d'un compte bancaire de société, joindre la résolution de l'entreprise.

COSIGNATAIRE DES CHÈQUES

11. DÉTAILS DES PAIEMENTS (FRR, FRV, FRRP, FRRI ET FRVR SEULEMENT)

UN CHÈQUE ANNULÉ EST REQUIS.

DÉBUT :
JOUR MOIS ANNÉE

FRÉQUENCE : TOUS LES MOIS TOUS LES TROIS MOIS TOUS LES SIX MOIS TOUS LES ANS

JE VOUS AUTORISE À RACHETER SUFFISAMMENT DE TITRES POUR ME VERSER LE MONTANT ANNUEL SUIVANT (COCHER UNE SEULE CASE) :

- MINIMUM (le premier versement aura lieu la première année civile complète suivant le placement initial)
 MAXIMUM (FRV, FRRI et FRVR seulement; le versement ne peut pas excéder le maximum permis par la loi)
 UN MONTANT ANNUEL DE \$ AVANT ou APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS ET DES RETENUES D'IMPÔT
À moins d'indication contraire, le montant annuel sera versé sur une base brute.

VERSEMENTS BASÉS SUR L'ÂGE DU CONJOINT

- JE CHOISIS QUE LE MONTANT DES VERSEMENTS FRR, FRV, FRRI, FRRP OU FRVR SOIT DÉTERMINÉ EN FONCTION DE L'ÂGE DE MON CONJOINT. Dans le cas des FRV et FRVR, le montant minimum ne doit pas excéder la garantie maximale établie selon l'âge du rentier. Je comprends qu'en vertu des lois fiscales, aucun changement ne peut être apporté à ce choix après l'année au cours de laquelle la présente demande est effectuée, et ce, même en cas de décès de mon conjoint ou encore de séparation.

NOM DE FAMILLE DU CONJOINT

(OBLIGATOIRE)

PRÉNOM ET INITIALES DU CONJOINT

(OBLIGATOIRE)

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE DU CONJOINT

DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT

JOUR MOIS ANNÉE

DÉSIGNATION DU CONJOINT COMME RENTIER SUCCESSEUR (FRR SEULEMENT)

- LÀ OÙ LA LOI LE PERMET, JE DÉSIGNE MON CONJOINT, S'IL ME SURVIT, COMME RENTIER EN VERTU DU FRR ET LUI CÈDE TOUS MES DROITS À CET ÉGARD ADVENANT MON DÉCÈS AVANT LA CESSATION DU FRR. JE ME RÉSERVE LE DROIT DE RÉVOQUER LA PRÉSENTE DÉSIGNATION DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE.

NOM DE FAMILLE DU CONJOINT

(OBLIGATOIRE)

PRÉNOM ET INITIALES DU CONJOINT

(OBLIGATOIRE)

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE DU CONJOINT

DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT

JOUR MOIS ANNÉE

12. SERVICE DE RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE OPTIONNEL

- Service de portefeuille Dynamique** – Ce service est offert aux investisseurs qui détiennent un compte Dynamique d'au moins 1 000 \$. La plupart des Fonds Dynamique sont admissibles, sauf les fonds en devise américaine, de couverture, d'achats périodiques et protégés, le Dynamic Venture Opportunities Fund ainsi que les produits Marquis. Voir le guide de référence Dynamique pour obtenir la liste complète des produits admissibles.
- Service de portefeuille Marquis** – Ce service est offert aux investisseurs qui détiennent un compte Marquis d'au moins 10 000 \$ (les Fonds Dynamique admissibles au Programme de placement Marquis peuvent aussi faire l'objet du rééquilibrage). Voir le guide de référence Marquis pour obtenir la liste complète des produits admissibles.

ÉCART DONNANT LIEU AU RÉÉQUILIBRAGE TRIMESTRIEL

± 2,5 % ± 5,0 % ± 7,5 % ± 10,0 % ± 15,0 %

FRÉQUENCE DU RÉÉQUILIBRAGE

TOUS LES MOIS TOUS LES TROIS MOIS TOUS LES SIX MOIS TOUS LES ANS

Veillez noter que le rééquilibrage est permis seulement dans le cadre des fonds acquis selon la même option de frais.

Autorisation du client : j'autorise (nous autorisons) par la présente 1832 à rééquilibrer automatiquement mon (notre) compte le dernier vendredi précédant la fin de chaque trimestre civil, sans que d'autres avis à cet effet me (nous) soient envoyés, conformément à l'écart donnant lieu au rééquilibrage qui est précisé ci-dessus. Pour ce faire, elle devra échanger des titres entre les fonds afin de rétablir la répartition d'actif cible indiquée dans la section 6 des présentes. Je conviens (Nous convenons) d'assumer l'entière responsabilité des répercussions fiscales que pourraient entraîner de telles transactions effectuées dans un compte non enregistré. Je comprends (Nous comprenons) également que le rééquilibrage peut donner lieu à des frais de rachat pour des parts acquises selon l'option de frais reportés.

Je reconnais (Nous reconnaissons) que si un fonds ou plus de mon (notre) compte fait l'objet d'un échange ou d'un rachat intégral, la répartition d'actif visée ne sera pas rajustée en conséquence, sauf sur demande écrite et signée de ma (notre) part à 1832. J'accepte (Nous acceptons) les risques que peuvent comporter mes (nos) décisions concernant le rééquilibrage.

SIGNATURE DE L'INVESTISSEUR

REEMPLIR LA SECTION 6

SIGNATURE DU DEUXIÈME INVESTISSEUR (S'IL Y A LIEU)

13. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

14. AUTORISATION

Je certifie (Nous certifions) que les renseignements contenus dans la présente demande sont complets et véridiques, que j'ai (nous avons) lu les modalités énoncées dans la présente demande et que j'accepte (nous acceptons) de m'y (nous y) conformer. De plus, je reconnais (nous reconnaissons) avoir reçu un exemplaire du ou des prospectus actuels du ou des fonds dans lesquels j'effectue (nous effectuons) un placement.

Je demande (Nous demandons) par les présentes d'adhérer à un régime d'épargne-retraite de 1832 (le « régime ») ou à un fonds de revenu de retraite de 1832 (le « fonds ») et je choisis (nous choisissons) les placements indiqués ci-dessus. Je demande (Nous demandons) que La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse dépose une demande visant à enregistrer le régime ou le fonds en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales en matière d'impôt sur le revenu. Je reconnais (Nous reconnaissons) avoir pris connaissance de ce qui suit et consens (consentons) à être lié(s) par a) les modalités applicables au régime ou au fonds énoncées dans la déclaration de fiducie figurant au verso des présentes (et, dans le cas d'un régime ou d'un fonds dans lequel des fonds immobilisés sont transférés, l'addenda s'y rattachant); b) le fait que je sois, ou que mon conjoint soit, s'il y a lieu, seul responsable du calcul du montant de ma cotisation maximale, ou de celle de mon conjoint, selon le cas, et de plus, le fait que je connaisse (nous connaissons) les conséquences fiscales relatives à des montants versés en trop selon la législation fiscale applicable; c) le fait que l'impôt sur le revenu puisse être payable par moi-même, mon conjoint, mon bénéficiaire ou ma succession, selon le cas, à l'égard de toute prestation provenant du régime. J'accepte de fournir sur demande une preuve de mon âge et, s'il y a lieu, de l'âge de mon conjoint ainsi que tous les autres renseignements qui pourraient être exigés pour ce qui est de l'enregistrement et de l'administration du régime ou du fonds. J'accepte (nous acceptons) également les dispositions de la section 5 de la présente demande en ce qui a trait à mon droit de désigner un bénéficiaire en vertu du régime.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

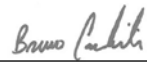
En signant le présent formulaire, je reconnais (nous reconnaissons) avoir lu la politique de 1832 sur la Protection des renseignements personnels figurant au verso des présentes et consens (consentons) à ce que mes (nos) renseignements personnels soient recueillis, conservés, utilisés et divulgués par 1832 aux fins de l'administration de mon (notre) compte. Cette dernière pourrait partager ces renseignements de la manière autorisée ou exigée par la loi pertinente, et ce, avec des tiers de 1832, notamment des fournisseurs de services, mon (notre) courtier et mon (notre) conseiller financier. Je sais (Nous savons) que je pourrais (nous pourrions) obtenir la politique de confidentialité de 1832 en faisant la demande par téléphone au 1-800-268-8186 ou en la téléchargeant à www.dynamique.ca.

SIGNATURE DU DEMANDEUR/RENTIER

SIGNATURE DU CODEMANDEUR (sans objet dans le cas des régimes enregistrés)

DATE

DATE


ACCEPTATION PAR VOIE DE SIGNATURE
Gestion d'actifs 1832 S.E.C., à titre de mandataire
de La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse

<p>Les renseignements fournis dans le présent formulaire seront utilisés pour répondre aux exigences de la réglementation fiscale. Fonds Dynamique est tenue de recueillir ces renseignements afin d'ouvrir ou de maintenir un compte financier en votre nom. Le fait de ne pas remplir et retourner le présent formulaire peut entraîner le signalement de vos comptes aux autorités fiscales compétentes.</p> <p>Si vous représentez une entreprise autre qu'une entreprise individuelle ou une fiducie verbale/informelle, veuillez remplir et soumettre le formulaire Autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt - Entités</p> <p>Le numéro d'assurance sociale (NAS) canadien du titulaire de compte doit être indiqué sur ce formulaire uniquement s'il a un NAS et s'il est une personne des États-Unis ou un non-résident du Canada.</p>				<p>Rév. 01/2023</p> <p>Réservé à nos services - NIC</p>	
A. Renseignements sur le titulaire du compte					
Nom du particulier (prénom, second prénom et nom)			Date de naissance (jj/mm/aa)		Numéro d'assurance sociale
Adresse de résidence permanente (n° et nom de la rue; n° d'appartement). Ne pas inscrire une case postale ou l'adresse d'un tiers.					
Ville		Province/État		Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abréger)
Adresse postale (seulement si elle diffère de l'adresse de résidence permanente)					
Ville		Province/État		Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abréger)

B. Déclaration de résidence aux fins de l'impôt		
<p>Cochez (✓) toutes les options qui s'appliquent à vous.</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis résident du Canada aux fins de l'impôt.</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis résident des États-Unis aux fins de l'impôt ou de citoyenneté américaine. TIN américain Si vous cochez cette case, fournissez votre numéro d'identification fiscal (TIN) américain.</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p>Si vous n'avez pas de TIN américain, en avez-vous demandé un? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis résident d'une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt. Si vous cochez cette case, indiquez vos juridictions de résidence aux fins de l'impôt et vos TIN ou l'équivalent fonctionnel.</p> <p>Si vous n'avez pas le TIN ou l'équivalent fonctionnel d'une juridiction en particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> Raison 1 : Je demanderai un TIN ou j'en ai déjà demandé un mais je ne l'ai pas encore reçu.</p> <p><input type="checkbox"/> Raison 2 : Ma juridiction de résidence pour l'impôt n'émet pas de TIN à ses résidents</p> <p><input type="checkbox"/> Raison 3 : Autres raisons, veuillez préciser : _____</p>		
Juridiction de résidence pour l'impôt	Numéro d'identification fiscal	Raison

C. Attestation et engagement

- J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.
- J'autorise Fonds Dynamique à fournir directement ou indirectement, à toute autorité fiscale compétente ou à tout tiers autorisé à effectuer un audit ou un examen similaire visant Fonds Dynamique aux fins de l'impôt, les renseignements contenus dans le présent formulaire et/ou une copie du formulaire et à divulguer aux autorités fiscales ou aux tiers précités tout renseignement additionnel détenu par la Fonds Dynamique pouvant être pertinent aux fins d'admissibilité à tout avantage demandé en vertu de la présente attestation.
- Je conviens du fait que les renseignements contenus dans le présent formulaire et les renseignements sur mes comptes de Fonds Dynamique (y compris les soldes et les paiements reçus) peuvent être divulgués aux autorités fiscales canadiennes, et que celles-ci peuvent les transmettre à tout autre pays que j'ai désigné comme étant un pays dont je suis résident aux fins de l'impôt.
- Je m'engage à aviser immédiatement Fonds Dynamique de tout changement de situation entraînant la nullité des renseignements contenus aux présentes et à fournir à Fonds Dynamique un nouveau formulaire d'autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt en règle dans les 30 jours suivant le changement de situation.
- Je comprends que je suis tenu de fournir à Fonds Dynamique tout TIN au moment où il est demandé. Je comprends aussi que si j'ometts de fournir un TIN, il est possible que j'encoure des amendes réglementaires, directement ou indirectement.

Signature

Nom du signataire en lettres moulées

Date (jj/mm/aaaa)

En qualité de *(si le signataire n'est pas le titulaire du compte)*

Définitions et codes

Nota : Pour plus de précisions sur les définitions et les codes, veuillez accéder aux sites des organismes suivants :

- IRS : <https://www.irs.gov/businesses/corporations/foreign-account-tax-compliance-act-fatca>
(pour en savoir plus sur la FATCA);
- OCDE : <https://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/Canada-Residence-FR.pdf>
(pour en savoir plus sur la NCD);
- ARC : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc518.html>
(pour en savoir plus sur le formulaire RC de l'ARC)

Rév. 01/2023

Réservé à nos services -
NIC

Les renseignements fournis dans le présent formulaire seront utilisés pour répondre aux exigences de la réglementation fiscale canadienne. **Fonds Dynamique est tenue de recueillir ces renseignements afin d'ouvrir ou de tenir un compte financier en votre nom.** Le fait de ne pas remplir et retourner le présent formulaire peut entraîner le signalement de vos comptes aux autorités fiscales compétentes et, dans certains cas, vous exposer à des sanctions.

Si vous êtes titulaire d'un compte en tant que particulier, propriétaire d'entreprise individuelle ou fiducie verbale/informelle, veuillez remplir et soumettre le formulaire Autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt - PARTICULIERS.

Des définitions additionnelles se trouvent à la fin du présent document.

A. Renseignements sur le titulaire du compte

Dénomination sociale de l'entité juridique

Pays de formation/constitution en société

L'entité a-t-elle sa résidence fiscale au Canada?

Non.

Oui. Veuillez fournir le numéro d'entreprise ou le numéro de compte de fiducie _____

Adresse de la société (n° et rue; n° d'appartement ou de bureau; ne pas inscrire une case postale ou l'adresse d'un tiers)

Ville	Province/État	Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abrégé)
-------	---------------	--------------------	----------------------

Adresse postale (seulement si elle diffère de l'adresse de résidence permanente)

Ville	Province/État	Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abrégé)
-------	---------------	--------------------	----------------------

B. Résidence aux fins de l'impôt de l'entité - États-Unis (Cette section doit être remplie)

B.1 L'entité a-t-elle sa résidence fiscale* aux États-Unis?

* Voir la définition de personne des États-Unis à la fin du présent document.

Non.

Oui. Veuillez fournir le TIN* ou l'EIN* _____ **Passez ensuite à la question B.2.**

* **TIN : Tax Identification Number (numéro d'identification fiscal, ou NIF)**

* **EIN : Employer Identification Number (numéro d'identification d'employeur, ou NIE).**

B.2 Cette entité est-elle exonérée de produire des déclarations de la FATCA aux É.-U.?

Oui. Veuillez inscrire le code d'exonération des exigences de déclaration de la FATCA approprié* : _____

* Les codes d'exonération des exigences de déclaration aux É.-U. sont définis à la fin du présent document.

C. Résidence aux fins de l'impôt de l'entité - autres pays étrangers (Cette section doit être remplie)

C.1 L'entité est-elle résidente d'une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis aux fins de l'impôt?

Non. **Passez à la section D.**

Oui. Veuillez indiquer le nom du ou des pays et les TIN de l'entité ci-dessous. Si vous avez coché cette case, donnez le nom des juridictions de résidence de l'entité aux fins de l'impôt et ses numéros d'identification fiscaux (NIF) ou l'équivalent fonctionnel.

Si l'entité n'a pas le NIF ou l'équivalent fonctionnel d'une juridiction en particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

- Raison 1 : L'entité demandera un NIF ou en a déjà demandé un mais ne l'a pas encore reçu.
- Raison 2 : La juridiction de résidence pour l'impôt n'émet pas de NIF à ses résidents.
- Raison 3 : Autres raisons, veuillez préciser : _____

Juridiction de résidence pour l'impôt	Numéro d'identification fiscal	Raison

D. Classement initial de l'entité

D.1 L'entité est-elle une institution financière?

- Oui. **Passez à la section F.** Non. **Passez à la question D.2.**

D.2 Laquelle des catégories suivantes décrit votre entité? (Cochez une seule case.)

- Entité gouvernementale
- Banque centrale
- Organisme international/intergouvernemental
- Aucune de ces réponses. **Passez à la section E.**
- } **Passez à la section H.**

* La définition d'« institution financière » et celle des entités mentionnées à la question D2 se trouvent à la fin du présent document.

E. Classement d'une entité qui n'est pas une institution financière (Ne remplir que si vous avez répondu « aucune de ces réponses » à la question D.2)

E.1 L'entité est une entité non financière (ENF) active. **Choisissez l'option qui convient et passez à la section H :**

- L'entité exploite activement un commerce ou une entreprise – moins de 50 % de ses revenus bruts proviennent d'un revenu passif et moins de 50 % de ses éléments d'actifs produisent un revenu passif. Passez à la section H.
- L'entité est une entité non financière active autre que celles décrites dans les options précédentes (voir paragraphes d) à i) de la définition d'une entité non financière active). Passez à la section H.
- L'entité est une société par actions dont les titres sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés, ou une entité liée à une telle société. Passez à la section H.
- L'entité est un syndicat de copropriétaires qui remplit certaines conditions (la définition de syndicat de copropriétaires se trouve à la fin du présent document). Passez à la section H.
- Aucune de ces réponses. **Passez à la section E2.**

E.2 L'entité est une ENF passive. Veuillez fournir la liste des personnes détenant le contrôle à la **section G.**

* Les définitions d'ENF active et d'ENF passive se trouvent à la fin du présent document.

F. Classement d'une institution financière (IF) (Ne remplir que si vous avez répondu oui à la question D.1)

F.1 Parmi les trois catégories ci-dessous, choisissez celle qui décrit le mieux l'IF.

- IF des États-Unis
- IF étrangère avec n° d'identification intermédiaire mondial (GIIN). Veuillez fournir le GIIN : _____
- Autre. Veuillez remplir et joindre un formulaire W8-BEN-E, accessible sur le site Web de l'IRS au www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw8bene.pdf

F.2 L'IF est-elle une entité de placement **QUI EST À LA FOIS** :

- constituée ou organisée dans un ressort territorial qui n'adhère pas à la **Norme commune de déclaration (NCD)*** **ET** qui est gérée par une autre institution financière?
 - Non. **Passez à la section H.**
 - Oui. **Passez à la section G.**

* Pour de plus amples renseignements sur la Norme commune de déclaration et la liste des ressorts territoriaux participants, consultez le site Web de l'OCDE au <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/common-reporting-standard>

G. Renseignements sur les personnes détenant le contrôle (Ne remplir que si la section E.2 ou F.2 le demande)

Veillez fournir les renseignements sur toutes les personnes détenant le contrôle (utilisez des feuilles additionnelles s'il y en a plus de trois).

Le numéro d'assurance sociale (NAS) de la personne détenant le contrôle ne doit être fourni sur le présent formulaire que si la personne a un NAS et qu'elle est une personne des États-Unis ou un non-résident du Canada.

Définitions :

« **Personne détenant le contrôle** » désigne une personne physique qui exerce un contrôle sur une entité.

- **Si l'entité est une fiducie**, le contrôle est généralement exercé par les constituants, les fiduciaires, les protecteurs (le cas échéant), les bénéficiaires ou catégories de bénéficiaires, ainsi que toute autre personne physique exerçant en dernier lieu un contrôle effectif sur la fiducie.
- **Si l'entité n'est pas une fiducie**, le contrôle est généralement exercé par chaque personne physique qui possède ou contrôle, directement ou indirectement, au moins 25 %* de l'entité. Si aucune personne physique n'est identifiée comme contrôlant au moins 25 %* de l'entité, la personne physique occupant le poste de dirigeant principal de la société est réputée être la personne qui en exerce le contrôle.

Nota : Le seuil de pourcentage de participation pour les ENF passives qui ne sont pas des fiducies pourrait varier en fonction de la réglementation du pays où elles se trouvent. Si vous avez besoin de plus de conseils, nous vous recommandons de consulter un fiscaliste.

Types de personnes détenant le contrôle

Type	Définition
Propriétaire direct	Personne à qui l'entité appartient directement
Propriétaire indirect	Propriétaire indirect d'une société ou d'une autre personne morale.
Dirigeant principal	Administrateur ou haut dirigeant.
Constituant	Personne qui dispose de biens en faveur de bénéficiaires.
Fiduciaire	Personne qui a la responsabilité de gérer la propriété ou les fonds d'une autre personne par le truchement d'une fiducie.
Protecteur	Personne nommée pour diriger le fiduciaire en lien avec son administration de la fiducie.
Bénéficiaire	Personne admissible aux distributions d'une fiducie.

Codes de raison d'absence de NIF

Code	Raison d'absence de NIF
A	J'ai fait ou je ferai une demande de NIF et je ne l'ai pas encore reçu. Je le fournirai dès que je le recevrai.
B	Le ressort territorial fiscal n'émet pas de NIF.
C	Autre raison.

Personne détenant le contrôle 1

Nom complet incluant l'initiale du second prénom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale	Type de personne détenant le contrôle (voir tableau ci-dessus)
Adresse du domicile (n° et rue; n° d'appartement)			
Ville	Province/État	Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abréger)

Énumérez tous les pays, y compris le Canada, dans lesquels la personne est considérée comme résident aux fins de l'impôt¹. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un numéro d'identification fiscal (NIF), veuillez inscrire le code de raison approprié.

Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF

Veuillez fournir une explication si vous avez sélectionné **le code C** :

Personne détenant le contrôle 2

Nom complet incluant l'initiale du second prénom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale	Type de personne détenant le contrôle (voir tableau ci-dessus)
Adresse du domicile (n° et rue; n° d'appartement)			
Ville	Province/État	Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abréger)

Énumérez tous les pays, y compris le Canada, dans lesquels la personne est considérée comme résident aux fins de l'impôt¹. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un TIN, veuillez inscrire le code de raison approprié.

Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF

Veuillez fournir une explication si vous avez sélectionné **le code C** :

Personne détenant le contrôle 3

Nom complet incluant l'initiale du second prénom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale	Type de personne détenant le contrôle (voir tableau ci-dessus)
Adresse du domicile (n° et rue; n° d'appartement)			
Ville	Province/État	Code postal ou ZIP	Pays (ne pas abréger)

¹ Dans le cas des États-Unis, il pourrait s'agir d'un citoyen américain, d'un détenteur de passeport ou d'un résident aux fins de l'impôt (par exemple, un détenteur d'une carte verte ou un résident en vertu du critère de présence substantielle).

Énumérez tous les pays, y compris le Canada, dans lesquels la personne est considérée comme résident aux fins de l'impôt². Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un TIN, veuillez inscrire le code de raison approprié.

Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF
Pays	NIF	ou code de raison d'absence de NIF

Veuillez fournir une explication si vous avez sélectionné **le code C** :

H. Attestation et engagement

En ma qualité de représentant **dûment autorisé à signer les présentes au nom de l'entité**, je déclare ce qui suit :

- J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets.
- J'autorise Fonds Dynamique à fournir directement ou indirectement, à toute autorité fiscale compétente ou à tout tiers autorisé à effectuer un audit ou un examen similaire visant Fonds Dynamique aux fins de l'impôt, les renseignements contenus dans le présent formulaire et/ou une copie du formulaire et à divulguer aux autorités fiscales ou aux tiers précités tout renseignement additionnel détenu par Fonds Dynamique pouvant être pertinent aux fins d'admissibilité à tout avantage demandé en vertu de la présente attestation.
- Je conviens du fait que les renseignements contenus dans le présent formulaire et les renseignements sur les comptes de l'entité à Fonds Dynamique (y compris les soldes et les paiements reçus) peuvent être divulgués aux autorités fiscales locales, et que celles-ci peuvent les transmettre à tout autre pays que j'ai désigné comme étant un pays dont je suis résident aux fins de l'impôt.
- Je m'engage à aviser immédiatement Fonds Dynamique de tout changement de situation entraînant la nullité des renseignements contenus aux présentes et à fournir à Fonds Dynamique un nouveau formulaire d'autocertification du lieu de résidence aux fins de l'impôt en règle dans les 30 jours suivant le changement de situation.
- Je comprends qu'il est de l'obligation de l'entité de fournir à Fonds Dynamique tout NIF au moment où il est demandé. Je comprends aussi que l'entité s'expose à des amendes réglementaires, directement ou indirectement, en cas de manquement à cette obligation.

Signataire autorisé de l'entité

Signature	Date (jj/mm/aaaa)
Nom (en caractères d'imprimerie)	Fonction
Signature	Date (jj/mm/aaaa)
Nom (en caractères d'imprimerie)	Fonction
Signature	Date (jj/mm/aaaa)
Nom (en caractères d'imprimerie)	Fonction

² Dans le cas des États-Unis, il pourrait s'agir d'un citoyen américain, d'un détenteur de passeport ou d'un résident aux fins de l'impôt (par exemple, un détenteur d'une carte verte ou un résident en vertu du critère de présence substantielle).

Définitions et codes

Nota : Pour plus de précisions sur les définitions et les codes, veuillez accéder aux sites des organismes suivants :

- IRS: <https://www.irs.gov/businesses/corporations/foreign-account-tax-compliance-act-fatca> (pour en savoir plus sur la FATCA);
- OCDE : www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/#d.en.347760 (pour en savoir plus sur la NCD);
- ARC : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc519.html> (pour en savoir plus sur le formulaire RC de l'ARC).

Personne des États-Unis désigne :

- a) une personne physique qui est un citoyen ou un résident des États-Unis;
- b) une société de personnes ou une société constituée aux États-Unis ou selon la législation de ce pays ou d'un de ses États;
- c) une fiducie si, à la fois :
 - i) un tribunal des États-Unis aurait la compétence, selon le droit applicable, de rendre des ordonnances ou des jugements concernant la presque totalité des questions liées à l'administration de la fiducie,
 - ii) une ou plusieurs personnes des États-Unis jouissent d'un droit de contrôle sur toutes les décisions importantes de la fiducie;
- d) la succession d'un défunt qui est citoyen ou résident des États-Unis.

Numéro d'identification fiscal (*taxpayer identification number*), souvent désigné par ses abréviations NIF ou TIN, désigne une combinaison unique de lettres ou de chiffres qu'une administration attribue à un particulier ou à une entité pour l'identifier aux fins de l'administration des lois fiscales. Pour en savoir plus sur les NIF acceptables, allez au : <https://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/>

Banque centrale désigne une banque qui, en vertu de la loi ou d'une décision publique, est l'autorité principale, autre que le gouvernement du ressort territorial proprement dit, qui émet des instruments destinés à être utilisés comme monnaie. Une telle banque peut inclure un organisme distinct du gouvernement du ressort territorial, qu'il soit ou non détenu en tout ou partie par ce ressort territorial.

Codes d'exonération des exigences de déclaration de la FATCA :

- | | |
|---|---|
| <p>A. Une organisation exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 501(a) du Internal Revenue Code (IRC) des États-Unis ou un régime de retraite individuel tel que le définit l'article 7701(a)(37) de l'IRC.</p> <p>B. Les États-Unis ou n'importe laquelle de ses agences ou institutions.</p> <p>C. Un État, le district fédéral de Columbia, une possession des États-Unis ou n'importe laquelle de leurs subdivisions politiques ou institutions.</p> <p>D. Une société par actions dont les titres sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés.</p> <p>E. Une société par actions membre du même groupe élargi de sociétés affiliées qu'une société par actions décrite ci-dessus.</p> <p>F. Un courtier en valeurs mobilières, en marchandises ou en instruments financiers dérivés (y compris les contrats nominaux de référence, contrats à terme standardisés, contrats à terme de gré à gré et options) dûment enregistré à ce titre en vertu des lois des États-Unis ou d'un État.</p> | <p>G. Une fiducie de placement immobilier.</p> <p>H. Une société mutuelle de placement au sens défini à l'article 851 de l'IRC, ou une entité enregistrée sous le régime de <i>Investment Company Act of 1940</i> durant la totalité de l'année d'imposition.</p> <p>I. Un fonds fiduciaire commun au sens défini au paragraphe 584(a).</p> <p>J. Une banque au sens défini à l'article 581 de l'IRC.</p> <p>K. Un courtier.</p> <p>L. Une fiducie exonérée d'impôt en vertu de l'article 664 de l'IRC ou visée par l'alinéa 4947(a)(1) de l'IRC.</p> <p>M. Une fiducie exonérée d'impôt en vertu d'un régime établi conformément au paragraphe 403(b) ou au paragraphe 457(g).</p> |
|---|---|

Institution financière (IF) désigne tout établissement de dépôt, de garde de valeurs ou de placement, ou une compagnie d'assurance. Une institution financière étrangère (IFE) est une IF dont la résidence n'est pas aux États-Unis.

Entité gouvernementale désigne le gouvernement d'un ressort territorial, toute subdivision politique d'un ressort territorial (notamment un État, une province, un comté et une municipalité), une agence ou une institution détenue exclusivement par un ressort territorial, ou une ou plusieurs des entités susmentionnées (chacune d'elles étant une « entité gouvernementale »). Cette catégorie comprend les entités contrôlées par un ressort territorial, les parties intégrantes de celui-ci et ses subdivisions politiques.

Organisme international s'entend d'une organisation internationale ou d'une agence ou d'une institution détenue exclusivement par une organisation internationale. Cette catégorie inclut les organismes intergouvernementaux :

- principalement formés de gouvernements;
- ayant une entente relativement à son siège social ou une entente très semblable avec le ressort territorial; et
- dont les revenus ne profitent à aucun particulier.

ENF (entité non financière) passive : Une entité est une **ENF passive** si elle n'est pas une institution financière ou une ENF active :

- 50 % ou plus du revenu brut de l'entité pour l'année civile précédente constitue un revenu passif; et/ou
- 50 % ou plus des avoirs détenus par l'entité génèrent un revenu passif ou sont détenus à cette fin.

Revenu passif se définit sommairement comme un revenu produit avec très peu de travail ou de participation active de la part du bénéficiaire du revenu. Les types communs de revenus passifs incluent notamment les revenus provenant de titres, tels que les dividendes et les coupons; l'intérêt; les revenus équivalant à de l'intérêt; les montants reçus en vertu de contrats d'assurance à forte valeur de rachat; et les loyers et redevances (autres que les loyers et redevances tirés de l'exploitation active d'une entreprise menée, du moins en partie, par des employés d'une entreprise non financière).

Entité liée s'entend de toute société par actions apparentée à une société par actions dont les titres font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé. Une entité est liée à une autre entité si l'une d'entre elles contrôle l'autre, ou si elles sont sous contrôle commun. À cette fin, le terme « contrôle » inclut une participation directe ou indirecte de plus de 50 % (valeur ou droits de vote) dans une entité.

Marché boursier réglementé s'entend d'une bourse officiellement reconnue et supervisée par une autorité gouvernementale du ressort territorial dans lequel le marché est situé et dont la valeur annuelle des actions négociées est importante.

ENF active (entité non financière). Concrètement, les ENF actives sont les entités qui ne sont pas des institutions financières et qui répondent aux critères suivants :

- a) moins de 50 % du revenu brut de l'ENF pour l'année civile précédente ou une autre période de déclaration adéquate constitue un revenu passif et moins de 50 % des éléments d'actifs détenus par l'ENF au cours de l'année civile précédente ou d'une autre période de déclaration adéquate sont des actifs qui produisent ou sont détenus pour produire un revenu passif;
- b) les titres de l'ENF sont régulièrement négociés sur un marché boursier réglementé, ou l'ENF est une entité liée à une entité dont les titres font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé;
- c) l'ENF est une entité gouvernementale, une organisation internationale, une banque centrale ou une entité détenue à 100 % par une ou plusieurs des constructions précitées;
- d) les activités de l'ENF consistent pour l'essentiel à détenir (en tout ou en partie) les actions en circulation d'une ou de plusieurs filiales se livrant à des transactions ou à des activités qui ne sont pas celles d'une institution financière, et à fournir du financement et des services à de telles filiales; toutefois une ENF ne peut prétendre à ce statut si elle fonctionne (ou se présente) comme un fonds d'investissement, tel un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds de rachat d'entreprise par effet de levier ou tout autre mécanisme de placement dont l'objet est d'acquérir ou de financer des sociétés puis d'y conserver une participation sous forme d'actifs financiers à des fins d'investissement;
- e) l'ENF n'exerce pas encore d'activités et n'a pas d'historique d'exploitation, mais investit des capitaux dans des actifs en vue d'exercer une activité autre que celle d'une institution financière, à condition qu'elle ne puisse bénéficier de cette exception au-delà de 24 mois après la date de sa constitution initiale;
- f) l'ENF n'était pas une institution financière durant les cinq années précédentes et est en voie de liquider ses actifs ou ses activités qui ne sont pas celles d'une institution financière;
- g) l'ENF se livre principalement à des opérations de financement ou de couverture avec ou pour des entités liées qui ne sont pas des institutions financières et ne fournit pas de services de financement ou de couverture à des entités qui ne sont pas des entités liées, à condition que le groupe auquel appartiennent ces entités liées se livre principalement à une activité qui n'est pas celle d'une institution financière;

h) l'ENF remplit toutes les conditions suivantes :

- i. elle a été constituée et est exploitée dans son territoire de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles, sportives ou éducatives; ou elle a été constituée et est exploitée dans son territoire de résidence et est une organisation professionnelle, une ligue d'affaires (business league), une chambre de commerce, un syndicat, un organisme agricole ou horticole, une ligue d'action civile ou un organisme ayant pour mission la promotion du bien-être collectif;
 - ii. elle est exonérée d'impôt sur le revenu dans son territoire de résidence;
 - iii. elle n'a ni actionnaires ni membres qui ont des droits de propriété ou de bénéficiaire sur son revenu ou ses actifs;
 - iv. le droit applicable dans son territoire de résidence ou ses documents constitutifs ne permettent pas que son revenu ou ses actifs soient distribués à une personne physique ou à une entité non caritative, ou utilisés à leur bénéfice, sauf dans le cadre des activités caritatives de l'ENF ou à titre de rémunération raisonnable pour services rendus ou de versement représentant la juste valeur marchande d'un bien que l'ENF a acheté;
 - v. le droit applicable dans son territoire de résidence ou ses documents constitutifs prévoient que, lors de sa liquidation ou dissolution, tous ses actifs soient distribués à une entité gouvernementale ou à une autre organisation sans but lucratif, ou soient dévolus au gouvernement du territoire de résidence de l'ENF ou de l'une de ses subdivisions politiques;
- i) l'entité est constituée dans un territoire américain et tous les propriétaires du bénéficiaire des paiements résident effectivement dans ce territoire.

Syndicats de copropriétaires

Les comptes financiers détenus par un syndicat de copropriétaires n'ont pas à être signalés aux termes de la partie XIX, à condition que :

- a) l'entité soit exonérée d'impôt en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu;
- b) le compte ne serve qu'à couvrir les coûts d'une copropriété ou d'une coopérative d'habitation;
- c) les sommes sur le compte ne servent qu'à payer les dépenses liées à la copropriété ou à la coopérative d'habitation;
- d) les contributions annuelles de chaque propriétaire soient limitées à 50 000 \$ US ou les contributions annuelles attribuables à une personne soient limitées à 20 %.